



L'APPLI SUD !



Vendredi 3 juillet

LES BRÈVES ESTIVALES !

Inflation : À ce jour, **la Direction n'a toujours dévoilé aucune mesure concrète complémentaire en faveur du pouvoir d'achat**, malgré plusieurs mois de « teasing ». Gageons qu'elle n'osera pas prendre le ralentissement de l'inflation comme prétexte pour justifier son inaction. Car si l'inflation ralentit, **les hausses de prix, elles, restent bien réelles et continuent de peser sur le budget des salariés.**

Plan d'action QVCT : La Direction a présenté son plan d'actions Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) **2026-2029.**

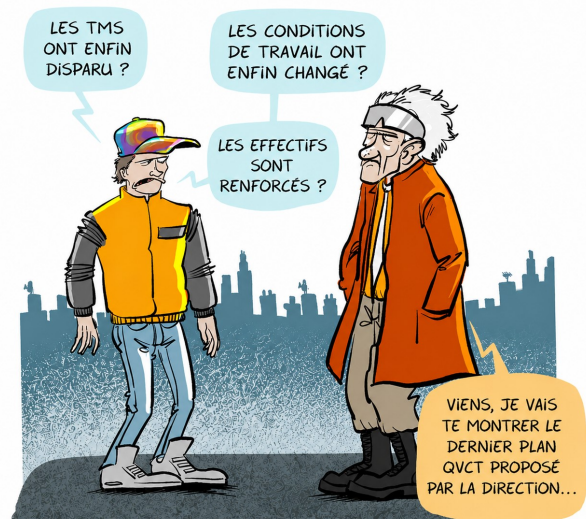
SUD considère que même si **certaines mesures proposées dans ce plan vont dans le bon sens** (santé, accessibilité, proches aidants, convivialité...), elles ne répondent pas aux difficultés rencontrées quotidiennement par les salariés. Un plan ambitieux doit traiter les causes de la dégradation des conditions de travail.

Les difficultés du quotidien restent encore largement sans réponse : absence de places en crèche ou en MAM, sous-effectif chronique, renforcement des effectifs RH et CSP/PAIE pour un retour d'un « **SERVICE au personnel** », surcharge de travail, organisations inadaptées, **insuffisance des moyens matériels**, pression sur les badgeages, **dysfonctionnements informatiques** ou encore le manque de prévention des **Troubles Musculosquelettiques (TMS)**.

Pour SUD, ce plan repose sur des engagements déjà existants, des obligations réglementaires et **des actions de communication.**

Il répond insuffisamment aux difficultés spécifiques rencontrées sur le site de La Hague. **SUD a émis un avis défavorable étayé.**

PLAN QVCT : RETOUR VERS LE FUTUR



Plaquette Parentalité : Réclamée depuis plusieurs années par SUD, la Direction a enfin présenté une mise à jour de la plaquette parentalité. Malheureusement, **celle-ci s'avère standardisée et inadaptée aux salariés de l'établissement.**

SUD a proposé une vingtaine de modifications/rajouts. Nous estimons essentiel que la plaquette soit la plus exhaustive possible sur les droits et les démarches.

Nous profitons de ce tract pour faire un rappel sur le forfait naissance/adoption de Vivinter : pensez à en faire la demande car il n'est pas versé automatiquement lors de l'affiliation de votre enfant ! Voici la démarche à suivre :

- Connectez-vous à votre espace Vivinter,
- Rendez-vous dans « **Demandes de remboursement** », puis « **Autre** »,
- Joignez l'acte de naissance ou le jugement d'adoption,
- Indiquez en commentaire : « **Demande de forfait naissance/adoption** ».

Le montant prévu par les garanties Vivinter est de 350 €. Si votre enfant est né depuis moins de deux ans et que vous n'avez pas bénéficié de cette allocation, **il est encore utile de déposer une demande auprès de Vivinter.** Il est parfois possible d'obtenir une régularisation rétroactive.

Don du sang : À la demande de SUD, **qui avait notamment pris contact avec l'Établissement Français du Sang (EFS) afin de favoriser le retour d'une collecte sur le site**, une collecte de sang s'est tenue le 9 juin dernier.

Cette collecte a rassemblé 135 donneurs, dont 14 nouveaux. Nous nous réjouissons de ce succès et remercions l'ensemble des donneurs. **Une nouvelle journée sera organisée le mardi 3 novembre 2026.**

Restauration : SUD a interrogé la Direction sur les modalités d'information concernant les allergènes présents dans les plats servis aux restaurants. Nous avons demandé qu'une information claire et facilement accessible soit mise à disposition des convives, sans avoir à solliciter le personnel de restauration.

Des affiches listant les allergènes sont positionnées dans les différents restaurants et cafétérias du site et un affichage va être mis en place sur les frigos connectés. **SUD a aussi demandé que ces listes figurent sur l'application FOODIES.**

La législation ayant évolué à ce sujet, **un référent allergène va également être nommé dans l'entreprise.**

Télétravail : Applicable depuis le 1^{er} juin, le nouvel accord télétravail prévoit désormais l'attribution d'un titre-restaurant de 10 € pour chaque journée complète de télétravail, dont 5 € pris en charge par l'entreprise. Les titres-restaurant sont dématérialisés via l'application Edenred.

Attention, la Direction a indiqué que les salariés ne souhaitant pas bénéficier de titres-restaurant doivent en informer leur RRH. Ce choix sera applicable pour l'ensemble de l'année civile.

Pour en savoir davantage sur l'appli Edenred : [cliquez ici](#) (ou scannez le QR Code).



Astreinte : Interrogée par SUD, la Direction a confirmé que toutes les interventions téléphoniques réalisées dans le cadre d'une astreinte doivent être saisies dans OPALE via la nature d'heures « activité complémentaire » dans « ma journée ».

Ces déclarations ne peuvent pas être refusées par le N+1, le cas échéant la demande doit être poussée au N+2.

HAPF : SUD a saisi la Direction concernant deux situations préoccupantes au niveau des passerelles HAPF.

Nous avons signalé la chute de blocs de béton sous une passerelle, après qu'un salarié a failli être atteint à la tête, ainsi que la présence persistante d'écaillés de peinture contenant de l'amiante sur la passerelle menant à la SDC.

Nous avons demandé la mise en œuvre rapide de mesures de sécurisation et de correction afin de garantir la sécurité des salariés empruntant quotidiennement ces zones.

Référent harcèlement sexuel : À la suite du départ de monsieur S. LEGOUIX, élu CFDT, dans le cadre d'une rupture conventionnelle acceptée par la Direction, le CSE a procédé à la désignation d'un nouveau référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

CFDT et SUD ont chacun présenté un candidat à ce poste important. C'est madame A. JOUCLARD, élue CFDT, qui a été élue en obtenant le plus grand nombre de voix. **SUD lui apporte tout son soutien dans ses nouvelles fonctions.**

Rupture Conventionnelle : Le CSE devant obligatoirement être consulté sur la démarche de rupture conventionnelle lorsqu'elle concerne un salarié protégé, SUD a demandé des précisions à la Direction afin d'avoir en tête l'ensemble des informations pour des raisons évidentes d'équité pour tous les salariés (arguments du salarié, les raisons de l'accord, le montant de la prime).

Bien que ces questionnements ne soient en rien polémiques, la Direction a catégoriquement refusé de donner la moindre information. SUD regrette cette opacité alors qu'il y a plusieurs demandes chaque année.

Baromètre SI : SUD a demandé les résultats de l'enquête 2026 sur les systèmes d'information aux bornes de notre site.

Les résultats montrent **une légère amélioration de la satisfaction**, en hausse par rapport à 2025, avec une note moyenne de **6,07/10.**

Si cette évolution va dans le bon sens, **elle reste loin d'être satisfaisante** et traduit des difficultés qui perdurent pour de nombreux utilisateurs.

Les outils les mieux évalués sont le VPN, Microsoft 365 et Outlook.

À l'inverse, malgré des progrès, **Documentum/REFCC, SAP et le Help Desk demeurent les services du système d'information les moins bien notés.**

L'enquête confirme également qu'**avoir un interlocuteur SI identifié fait une réelle différence** : les salariés qui en disposent évaluent le service nettement plus favorablement que ceux qui n'en ont pas.

Cela souligne l'importance de maintenir une proximité avec les utilisateurs.



Accès PMR : Lors du CSE de mai, SUD avait de nouveau alerté la Direction sur les temps d'attente très importants subis par certains salariés en situation de handicap, contraints pour raison médicale d'utiliser leur véhicule personnel.

SUD remercie la Direction d'avoir pris en compte cette demande. Les salariés concernés pourront désormais accéder au site en empruntant le PPA1 (mise en service prochainement). SUD veillera à ce que cette évolution permette effectivement de réduire les temps d'attente à l'arrivée. Les sorties quant à elles continueront de s'effectuer par le PPA2.

Parking des postés d'après-midi : Suite à vos nombreuses remontées, SUD a interrogé la Direction sur la saturation récurrente du parking des postés d'après-midi, notamment les mardis du fait du poste d'après-midi court des salariés 2x8.

Si la Direction indique ne pas avoir constaté de difficulté particulière, les équipes des Services Généraux (SGX) vont toutefois mettre en place un suivi spécifique afin de vérifier le niveau de saturation du parking le mardi.

SUD restera attentif aux résultats de ce suivi et remercie les équipes de SGX pour le suivi engagé.

Stationnement moto : SUD est intervenu auprès de la Direction après la pose de sabots sur plusieurs motos stationnées à proximité de l'ODE lors de la période de canicule.

Nous avons demandé le retrait des sabots et appelé la Direction à faire preuve de clémence à l'égard des salariés concernés sur cette période. La Direction a accepté, à titre exceptionnel, leur retrait immédiat. SUD la remercie.

Remercier la Direction deux fois sur une même page, une première... Espérons que cela ne soit pas la dernière.

Vos activités sociales - Rappels :

- **Prime été :** Attention, vous avez jusqu'au **24 juillet 2026** pour la commander → [votre demande de prime d'été 2026](#).
- **Licences sportives :** date limite de dépôt des dossiers **le 30 août 2026**.
- **Arbre de Noël :** vous avez jusqu'au **31 juillet 2026** pour choisir les jouets → [à consulter idéalement sur PC](#)



SUD SOUHAITE DE BELLES VACANCES AUX JUILLETTISTES !

60 ANS DE LA HAGUE



PFFFFF

ET REVOILA ENCORE CES RADICAUX



SI VOUS AUSSI VOUS AIMEZ LE SITE ET SON PERSONNEL : REJOIGNEZ-NOUS! ❤️

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :/...../.....

Adresse : _____

Convention collective : **Métallurgie**

Activité : **Recyclage**

Téléphone : _____

@mail : _____

Régime de travail : _____ Equipe n° : _____

Profession : _____

Service : _____


Entreprise : **Orano Recyclage**

Le prélèvement peut s'effectuer en une ou plusieurs fois (66 % de crédit d'impôt) :

annuel : 1 × 102 € semestriel : 2 × 51 €

trimestriel : 4 × 25,5 € mensuel : 12 × 8,50€

Envoyez ce bulletin et un RIB sur sud.anc.lahague@gmail.com, ou par simple photo au **07.81.29.25.76** ou flashez ce **QR CODE**



Fait à, le/...../..... Signature

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via sud.anc.lahague@gmail.com